BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 1249 du 7 février 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR: INTJ1902965S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 10692 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828661S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2019:

Milazzo François NIGEND: 118677 NLS: 5229353

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2019:

Laurent Olivier NIGEND : 333 552 NLS : 8143 315 **Le Moult** Loïc NIGEND : 229 243 NLS : 8084772

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 février 2019.

Le général, commandant la gendarmerie des transports aériens, F. Formell